



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

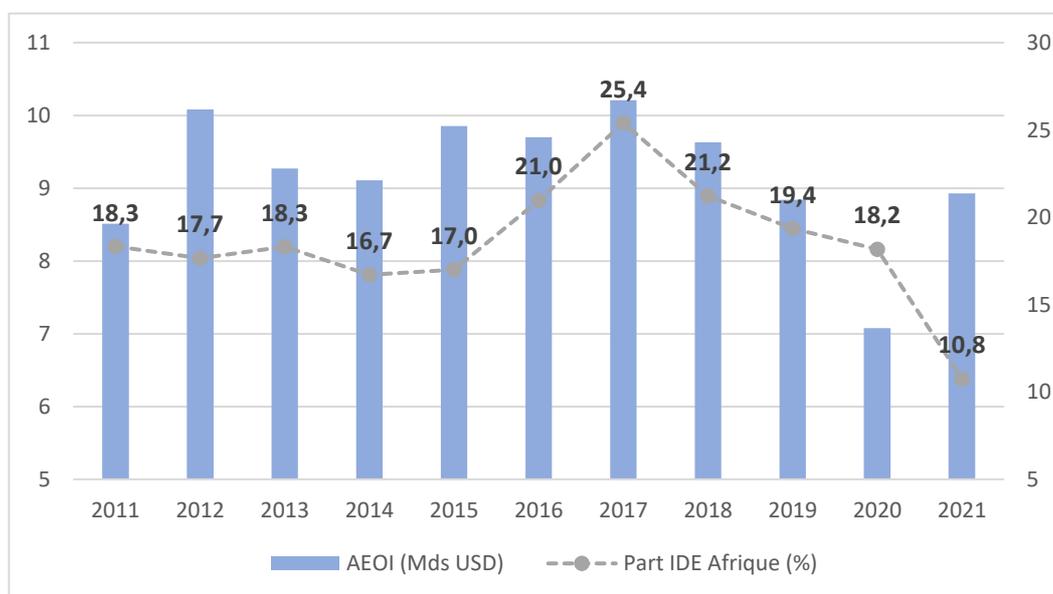
UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Brèves de la semaine du 13 Juin 2022

Les flux d'IDE vers l'Afrique représentaient 5,2 % des flux d'IDE mondiaux en 2021 selon la CNUCED

D'après le *World Investment Report 2022*, rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) publié début juin et qui suit les tendances régionales et mondiales des Investissements directs à l'étranger (IDE), les flux d'IDE vers l'Afrique ont atteint 83 Mds USD en 2021 contre 39 Mds USD en 2020, soit 5,2 % des IDE mondiaux. Les flux d'IDE étaient principalement en provenance d'Europe avec en tête le Royaume-Uni (65 Mds USD) et la France (60 Mds USD). Ils étaient en hausse en Afrique du Sud (x10 entre 2020 et 2021; à 42 Mds USD), en Afrique de l'Est (+ 35 %; 8 Mds USD) et en Afrique de l'Ouest (+ 48 %; 14 Mds USD) et en baisse en Afrique centrale (- 1 %; 9,4 Mds USD) et en Afrique du Nord (- 5 %; 9 Mds USD).

Au niveau régional, les flux d'IDE étaient en baisse de 8 % en g.a dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), à 3 Mds USD. En 2021, les flux d'IDE les plus importants ont pu être observés en Ethiopie (4 Mds USD), en Ouganda (1 Md USD) et en Tanzanie (922 MUSD), tandis que les Comores, le Burundi et le Soudan du Sud ont connu les flux les plus faibles, respectivement de 4 MUSD, 8 MUSD et 68 MUSD. Au niveau des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan indien (AEOI), les flux d'IDE s'élevaient à 8,9 Mds USD en 2021, en hausse de 26 % par rapport en 2020 mais inférieurs aux flux de la décennie passée (en moyenne de 9,4 Mds USD sur 2010-2019).



❖ Augmentation des dépenses publiques pour l'année fiscale 2022/2023 dans les pays de la zone AEOI, et hausse des taux directeurs, pour sortir de la crise engendrée par la guerre en Ukraine

Les ministres des Finances de six pays de la zone, à savoir la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie, Maurice et le Rwanda, ont déjà présenté leurs budgets pour l'année fiscale 2022/2023. Tous prévoient d'augmenter leurs dépenses publiques pour l'année fiscale à venir, afin de soutenir la croissance économique et contrer les effets délétères de la guerre en Ukraine ou encore des problèmes plus territorialisés comme les épisodes de sécheresse ou les perturbations politiques, qui entraînent hausse de l'inflation et affaiblissement des monnaies locales. Les budgets devraient ainsi augmenter de 9 % en Tanzanie (à 17,8 Mds USD), de 5 % au Rwanda (4,5 Mds USD), de 8 % en Ouganda (12,8 Mds USD), de 17 % en Éthiopie (15,2 Mds USD) et de 10 % au Kenya (28 Mds USD). Les dépenses pourraient augmenter de près de 40 % au Burundi, le gouvernement espérant tirer des revenus d'une concession de nickel. En effet, les perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la guerre en Ukraine ont entraîné une hausse du coût des principaux produits de base tels que le blé, les engrais ou l'énergie, obligeant les gouvernements à mettre en place ou augmenter les subventions en faveur des populations (sur le carburant en Tanzanie et sur les engrais au Kenya par exemple).

La demande accrue de dollars pour les importations a également soumis les monnaies d'Afrique de l'Est à une pression considérable. Les banques centrales de plusieurs pays de la zone ont par conséquent augmenté leurs taux directeurs après parfois plusieurs années de relative stabilité. Ce dernier est ainsi passé de 7,0 à 7,5 % au Kenya, de 1,85 à 2,25 % à Maurice et de 6,5 à 7,5 % en Ouganda.

❖ Burundi

Pas de brève cette semaine

❖ Comores

La Banque mondiale signe deux conventions pour un montant total de 60 MUSD

La première convention accorde un financement de 20 MUSD en faveur du projet « interconnectivité entre les îles » comoriennes, qui prévoit la construction d'un nouveau port à

Mohéli. Il devrait appeler à des financements complémentaires de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs multilatéraux et bilatéraux. La seconde convention porte sur un prêt de 20 MUSD et un don de 20 MUSD pour la construction de trois centrales solaires (une par île) et la modernisation du réseau de la Sonélec, l'entreprise nationale en charge de la production et de la distribution d'électricité. L'enjeu est crucial pour un pays dont la majorité de la production d'électricité est assurée par des centrales thermiques fonctionnant au gasoil, dans un contexte de hausse des prix.

🍷 Djibouti

Pas de brève cette semaine

🍷 Erythrée

Pas de brève cette semaine

🍷 Ethiopie

Octroi d'une licence pour la production d'hydrogène vert

L'Éthiopie a octroyé la première licence de production d'hydrogène vert à une société australienne, *Fortescue Future Industries* (FFI). Avec une capacité de production d'énergie dite verte et qui peut atteindre 25 GW (quatre fois plus que le barrage *Grand Ethiopian Renaissance Dam*), l'utilisation d'hydrogène vert permettrait à termes de réduire l'empreinte carbone associée à la production de ciment et pourrait servir de carburant à des secteurs à forte consommation (véhicules, trains, avions). L'ammoniac vert (fabriqué avec de l'hydrogène obtenu par électrolyse) réduirait celle des engrais azotés. Dans un contexte d'amenuisement des réserves de devises de l'Éthiopie, cet investissement pourrait avoir un impact sur la facture d'importations d'engrais (688,6 MUSD sur l'année fiscale 2020/21, soit +15,8 % par rapport à l'année précédente, 1,2 Md USD sur les 9 premiers mois de cette année, soit une hausse de +74 %).

🍷 Kenya

Le Kenya renonce à l'émission d'un Eurobond d'1 Md USD qui était prévue pour la fin du mois de juin

Le Kenya a annulé l'émission d'un *Eurobond* de 115 Mds KES (982 MUSD) qui était prévue à la fin du mois de juin, en raison du resserrement des conditions financières mondiales qui provoque une hausse des taux obligataires partout dans le monde et en particulier dans les économies émergentes (le Nigéria a par exemple également annoncé annuler une de ces émissions). Le directeur général de l'Office de gestion de la dette du Trésor national explique cette décision par la forte volatilité des marchés financiers internationaux, tandis que le *Cabinet secretary* du Trésor national accuse la guerre en Ukraine d'avoir poussé les taux d'intérêts à la hausse et doublé le rendement par rapport au précédent *Eurobond*. Alors que la trajectoire de la dette se détériore (68,1 % du PIB en 2021 contre 45,8 % en 2015) et pour combler son déficit budgétaire qui s'élève à 7,4 Mds USD pour l'année fiscale 2022/2023, le Kenya empruntera auprès des banques commerciales, continuera d'emprunter à l'extérieur (à fin 2021, la dette extérieure comptait pour 50,9 % de la dette publique totale selon la *Central Bank of Kenya*) en privilégiant les prêts concessionnels, et cherchera à augmenter la collecte des recettes. En juin 2021, le pays avait levé un *Eurobond* d'une valeur de 1 Md USD et d'une maturité de 12 ans assortie d'un taux fixé à 6,3 %. Cette émission avait été un franc succès puisque les autorités avaient reçu un carnet d'ordres de plus de 5 fois le montant offert (5,4 Mds USD).

Depuis cette annonce, les *Eurobonds* kényans, et en particulier celui à 10 ans arrivant à échéance en 2024, sont les moins performantes d'Afrique. Le rendement du 10Y2024 atteint aujourd'hui 15,79 %, contre 4,50 % fin 2021.

Nouveau report de la seconde phase de baisse des prix de l'électricité, reportée après les élections

En décembre 2021, le président Kenyatta s'était engagé à réduire le prix de l'électricité de 30 % suite aux recommandations de la *task force* présidentielle pour la revue des contrats d'achats d'électricité. Si la première phase de réduction de 15 % a été effective en janvier, faisant évoluer le prix de référence de l'électricité de 24 KES/kWh à 20,4 KES, la seconde phase, qui devait être mise en œuvre fin mars était toujours en attente. La seconde tranche de réduction de 15 % est désormais repoussée après les élections d'août et dépendra du nouveau gouvernement. La mise en œuvre effective de cette seconde tranche reste toutefois incertaine, n'ayant pas été budgétisée par l'Etat. L'intégralité de la subvention du Trésor kényan à *Kenya Power* à hauteur de 14 Mds KES a servi à compenser (partiellement) la première tranche de réduction. Cette seconde baisse dépendra théoriquement des résultats de la renégociation des contrats d'achat d'électricité entre *Kenya Power* et les producteurs d'électricité indépendants (IPPs), renégociation qui n'a pas encore formellement commencé.

Les taux des prêts bancaires atteignent leur plus haut niveau depuis 27 mois

Selon les données de la *Central Bank of Kenya* (CBK), le taux moyen des prêts bancaires s'est établi à 12,2 % en avril, son niveau le plus élevé depuis janvier 2020. La hausse des émissions de dette par le gouvernement sur le marché domestique a fait passer le taux de référence des bons du Trésor à 91 jours de 6,86 % au 24 juin 2021 à 7,87 % au 9 juin 2022 (7,50 % le 28 avril 2022). Pour être compétitives face à la hausse des rendements publics et maintenir les dépôts bancaires, les banques ont dû augmenter le taux de dépôt et répercutent ces coûts supplémentaires sur les consommateurs par l'intermédiaire d'une hausse des taux de prêt. Cette hausse des taux pourrait s'avérer être un

frein dans l'accès au crédit de nombreuses petites et moyennes entreprises.

Plus de 4 millions de Kenyans en besoin d'assistance alimentaire en juin à cause de la sécheresse

D'après un rapport de la *National Drought Management Authority* (NDMA) publié en juin, la sécheresse s'est aggravée dans 19 des 23 comtés de la zone des terres arides et semi-arides qui couvrent environ 89 % de la superficie du pays, 38 % de la population et qui abritent plus de 90 % de la faune sauvage de laquelle dépend considérablement son activité touristique. Cette situation, particulièrement alarmante dans six comtés du pays (Marsabit, Mandera, Wajir, Samburu, Isiolo et Laikipia), s'explique par des précipitations inférieures aux moyennes de saison en 2021 et par l'arrêt précipité de la saison des pluies en 2022. Par conséquent, la NDMA estime que 4,1 millions de Kenyans auront besoin d'une aide alimentaire en juin (contre une estimation de 3,5 millions le mois dernier). 942 000 cas de malnutrition aiguë ont déjà été constatés chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, le faible niveau des précipitations entraîne une détérioration de la végétation, des pâturages, qui a par la suite des effets délétères sur la santé du bétail et la quantité de lait produite et par conséquent sur leurs prix alors que les pressions inflationnistes se sont déjà fait ressentir sur les biens alimentaires en raison du contexte international.

Pour pallier les conséquences néfastes de la sécheresse, 94 000 ménages pauvres ont reçu 4 MUSD dans le cadre du *Hunger Safety Net Program* (HSNP) le mois dernier, tandis qu'1 MUSD additionnel a été versé par la NDMA à 56 000 ménages supplémentaires. Le HSNP est un programme sous l'égide du ministère de la Décentralisation et de la Planification, géré par la NDMA, dont la première phase a été financée par le bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (DFID) du Royaume-Uni et le ministère des Affaires étrangères et du commerce australien (DFAT), et la seconde par les gouvernements du Kenya et du Royaume-Uni.

Madagascar

La Banque africaine de développement apporte un financement en faveur du secteur agricole pour 15,8 MEUR

La Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement malgache ont signé le 8 juin le financement de la mise en œuvre de la première phase du Programme de pôle intégré de croissance agricole et agro-industriel au sud de Madagascar (PICAS-1). D'après le rapport d'évaluation du projet, le montant total de celui-ci, constitué d'un prêt de 7,2 MEUR et un don de 8,6 MEUR, s'élève à 15,8 MEUR. Le programme vise notamment l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions Anosy et Androy (sud du pays) à travers le développement d'infrastructures de production et d'accès aux marchés, ainsi que la promotion des chaînes de valeur agricoles résilientes. Il vise également à stimuler le développement de l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le coût total du projet (17,9 MEUR) sera également financé par le FIDA (1 MEUR), l'Etat malgache (0,9 MEUR) et les bénéficiaires (0,2 MEUR).

Maurice

Présentation du budget 2022-2023

Le ministre des Finances mauricien, Renganaden Padayachy, a présenté le budget du pays pour l'année fiscale 2022/2023. Il annonce des recettes à hauteur de 3,2 Mds EUR, pour des dépenses estimées à 3,7 Mds EUR. Le déficit public devrait ainsi s'élever à 4 % du PIB. Par cet exercice, le gouvernement affiche sa volonté de défendre le pouvoir d'achat, notamment grâce à une augmentation du montant de la retraite minimum de 1 000 MUR à 10 000 MUR (22 USD à

225 USD) pour les moins de 65 ans et de 2 000 MUR à 11 000 MUR (45 USD à 247 USD) pour les plus de 65 ans, une mesure qui bénéficierait à 300 000 personnes, ainsi que la création d'une allocation pour les salariés les plus modestes. Ces mesures sont accompagnées, par une série d'actions ciblées visant à consolider la reprise économique, notamment dans les filières de l'agroalimentaire et du tourisme.

Ouganda

Débat autour de la question de l'atteinte du statut de pays à revenu intermédiaire

Dans un discours sur l'état de la nation, le président Yoweri Museveni a révélé que le produit national brut par habitant de l'Ouganda s'élevait cette année à 1 046 USD (3 899 MUGX), soit plus que les 1 036 USD (3 862 MUGX) requis pour que l'Ouganda soit considéré comme pays à revenu intermédiaire. De fait, si le pays maintient pendant trois années financières consécutives sa position au-dessus du seuil - supérieur ou égal à 1036 dollars - le pays sera officiellement déclaré membre des pays à revenus intermédiaires, rejoignant ses voisins régionaux tanzanien et kenyan. Un certain nombre d'observateurs, dont des économistes du pays, s'interrogent sur la réalité d'une telle évolution, soulignant que les insuffisances de la gestion financière du pays couplées aux conséquences négatives de la crise sanitaire constituent un frein à l'obtention du statut de pays à revenu intermédiaire.

Mise en place d'une nouvelle taxe kenyane sur les œufs ougandais

Après l'interdiction par le Kenya des produits laitiers ougandais en 2019, l'Ouganda affirme que le Kenya taxe désormais ses œufs à hauteur de 0,6 USD par plateau, rétablissant ainsi une taxe

qui avait été suspendue en décembre dernier à la suite de négociations bilatérales entre Kampala et Nairobi. Les commerçants ougandais ont protesté contre cette décision et le président du *Uganda National Cross-Border Trade* a déclaré que la mise en place de prélèvements sur les œufs ougandais par le Kenya était une mauvaise politique et une violation de la politique de la Communauté d'Afrique de l'Est en matière de libre circulation des biens et des services originaires des États membres.

🍷 Rwanda

L'hôtel emblématique « Le Méridien » de Kigali repris par le groupe Accor

La plateforme d'investissement dans l'hôtellerie en Afrique Sub-Saharienne *Kasada*, qui opère pour le compte du groupe Accor, a annoncé l'acquisition de l'hôtel Umubano au cœur de Kigali. Cet hôtel emblématique, connu sous le nom du Méridien, fera l'objet d'importants travaux et sera rebaptisé Mövenpick, marque du groupe Accor. L'hôtel qui disposera d'une capacité de 100 chambres est situé à proximité du centre de convention et du bureau de la présidence. L'ouverture est prévue pour 2025. L'acquisition par *Kasada*, soutenu par Accor et la *Qatar Investment Authority*, fait suite à plusieurs années d'errements. L'hôtel a notamment été entre les mains de plusieurs investisseurs dont *LAP Investments*, affilié au gouvernement libyen, qui l'exploitait sous la marque *Laico Hotels* avant l'annonce de sa mise en vente en 2011. Après des années de liquidation, le groupe *Madhavi* en avait fait l'acquisition en 2017, pour un montant de 13 MUSD, mais sans jamais assurer les investissements nécessaires pour lancer pleinement l'hôtel.

🍷 Seychelles

Renégociation des accords de pêche avec Mayotte

Les eaux territoriales de Mayotte, en tant que département d'Outre-Mer français, relèvent de la juridiction de l'Union européenne. L'accord de pêche entre les autorités seychelloises et l'Union européenne, en vigueur depuis 2014, a été renégocié en ce mois de juin. Il garantit à huit thoniers seychellois un libre accès aux espaces maritimes de Mayotte et devrait être appliqué à partir du 1^{er} janvier 2023. Les conditions commerciales sont les suivantes : un paiement anticipé de 135 kEUR pour les 100 premières tonnes pêchées, un prix fixé à 135 EUR la tonne additionnelle et une contribution à un fonds environnemental pour la protection des océans à hauteur de 2,25 EUR par tonne de thon pêchée. Ce nouvel accord sécurise le développement du secteur de la pêche dans la zone.

🍷 Somalie

Reprise des exportations de *miraa* (khat) kényan vers la Somalie à la fin du mois

Suite à l'élection le 15 mai dernier du nouveau président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, et à la présence du président Uhuru Kenyatta lors de son intronisation, une amélioration des relations bilatérales entre le Kenya et la Somalie a pu être observée. Elle se traduit notamment par la reprise des exportations de khat du Kenya vers la Somalie, d'ici deux semaines, une fois l'accord commercial signé entre les deux pays. La reprise des échanges entre les deux pays intervient deux ans après la fermeture du marché somalien au Kenya en raison de différends politiques entre les deux pays alors qu'historiquement la Somalie serait le principal

client du khat kényan, avec des exportations quotidiennes qui s'élevaient à 50 tonnes, soient 20 MKES par jour (171 kUSD). Pour faciliter le transport des récoltes qui ont principalement lieu dans le comté de Méru, les vols commerciaux directs entre les deux pays devraient également reprendre à partir de mardi prochain afin de permettre le transit de la marchandise directement de l'aéroport d'Isiolo. Au niveau de la zone d'Afrique de l'Est et de l'Océan indien, le Kenya et l'Éthiopie représentent les plus gros producteurs mondiaux de khat, tandis que la Somalie, qui ne produit pas de khat, en est avec Djibouti un consommateur important.

📍 Soudan

Doublement du déficit commercial au premier trimestre 2022

Selon la Banque centrale, la balance commerciale du Soudan pour le 1^{er} trimestre 2022 affiche un déficit de plus de 1,2 Md USD, comparé à un déficit de 620 MUSD pour la même période en 2021. Alors que les exportations pour ce premier trimestre se sont élevées à 1,4 Md USD, les importations ont atteint 2,6 Mds USD. Cette augmentation du déficit commercial est surtout due à la progression du montant des importations de produits pétroliers (qui sont passées de 78 MUSD à 363 MUSD), de blé (de 86 MUSD à 366 MUSD) et de sucre (de 93 MUSD à 307 MUSD). Quant aux exportations, l'or progresse de 21 % (720 MUSD contre 596 pour la période précédente), suivi par le sésame (169 MUSD contre 160 MUSD), l'arachide (164 MUSD contre 280 MUSD) et le coton (115 USD contre 50 MUSD).

Baisse relative de l'inflation en mai

Selon le *Central Bureau of Statistics*, l'inflation a augmenté de 192 % en glissement annuel pour le mois de mai, contre 220 % en avril. Dans le même

temps, le taux de change du SDG vis-à-vis du dollar continue à se maintenir depuis plus de deux mois et demi autour de 570 SDG/USD, sans écart important entre le taux bancaire et le taux sur le marché parallèle. De son côté, il semble que la Banque centrale continue à fournir aux importateurs les devises demandées.

Série d'incidents dans les ports soudanais

Une forte collision a eu lieu lundi entre deux navires dans le port de Port-Soudan, dont un qui transportait du pétrole. Aucune fuite n'a heureusement été signalée. Cet accident survient le lendemain du naufrage d'un bateau transportant plus de 15 000 moutons alors qu'il s'apprêtait à quitter le port de Suakin (situé à 70 km au Sud de Port-Soudan) à destination de l'Arabie Saoudite. Les autorités portuaires n'ont pu sauver ni le bateau, ni les animaux. La vétusté du vaisseau, qui était surchargé, serait la cause du naufrage. Toujours dans le port de Suakin, un grand incendie, dont la cause reste à ce jour inconnue, s'était déclaré au mois de mai dans un entrepôt à ciel ouvert utilisé pour le stockage des marchandises.

📍 Soudan du Sud

La Banque mondiale lance le projet *Productive Safety Net For Socioeconomic Opportunities*

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 6 juin une subvention de 129 MUSD de l'Association Internationale pour le Développement (AID) pour élargir l'accès aux opportunités économiques et aux moyens de subsistance pour les ménages les plus vulnérables du pays et renforcer l'efficacité du système national de protection sociale. Le projet SNSOP vise à consolider et à approfondir les gains de

développement, à fournir un accès à un revenu direct et à accroître les opportunités sociales et économiques pour les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. Les récents chocs externes et économiques, notamment les graves inondations, la pandémie de Covid-19, le conflit et l'instabilité macroéconomique, ont eu un impact important sur les ménages en aggravant les vulnérabilités existantes au Sud-Soudan.

🌐 Tanzanie

Usine de liquéfaction de gaz à Lindi: le gouvernement signe avec Shell et Equinor l'accord cadre initial

Le 11 juin 2022, le gouvernement a signé un accord initial - *Host Government Agreement* - avec les sociétés d'exploration Shell et Equinor pour le projet de liquéfaction de gaz qui devrait voir le jour à Lindi. Le coût total du projet, à l'étude depuis 2014, est estimé à 30 Mds USD pour une capacité de production prévue de 10 Mt de GNL/an. Les champs *offshores* qui seront reliés à l'usine par un gazoduc long de 100 km sont divisés en 3 blocs: le 1^{er} et le 3^{ème} seraient exploités par le consortium réunissant Shell (60%), Pavilion Energy (20%) et MedcoEnergi (20%) et le 2^{ème} bloc par Equinor (65%) et ExxonMobil (35%).

Evoquant l'impact économique et social d'un tel projet pour le pays et la région de Lindi et Mtwara, la présidente tanzanienne a annoncé que le projet devrait générer 10 000 emplois locaux durant la phase de construction et d'exploitation de l'usine. La décision finale d'investissement est attendue pour 2025, année des prochaines élections présidentielles.

Hausse de 35% des flux entrants d'IDE en 2021

Selon le rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde en 2021, les flux d'IDE à destination de la Tanzanie ont augmenté

de 35 % par rapport à 2020 pour atteindre 922 MUSD. La Tanzanie capte ainsi un peu plus de 11% des IDE dirigés vers l'Afrique de l'Est. Cette performance par rapport à ses voisins (notamment le Kenya qui a attiré deux fois moins d'IDE que cette dernière en 2021) est portée notamment par le secteur minier et en particulier des investissements comme celui de *Kabanga Nickel Ltd*, société britannique développant le projet de nickel-cuivre-cobalt à Kabanga (Nord-Ouest du pays) avec le gouvernement via une *joint-venture* créée en 2021.

Depuis son accession à la présidence du pays, Samia Suluhu Hassan mène une politique volontariste d'ouverture pour restaurer la confiance des investisseurs étrangers, se matérialisant par de nombreux déplacements régionaux et internationaux (Kenya, Ouganda, Europe, pays du Golfe, Etats-Unis, etc.). Ces visites officielles ont été accompagnées de promesses d'investissements qui pourraient impacter positivement les flux d'IDE vers la Tanzanie sur le court et moyen terme.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON

anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOUÏ PRADA

suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international